



Tubize, le 18/08/2014.

Objet : Protection de l'environnement / gestion des terres polluées.

A l'attention du Collège Communal de Tubize.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins,

Nous nous permettons de vous informer que lors de l'enquête qu'SOS-INONDATIONS-TUBIZE a effectuée dans le but de trouver des solutions pour protéger nos concitoyens des inondations, nous avons pris une photo d'un lieu où de gros problèmes de pollution environnementale sont en passe de survenir où se sont déjà produits. Il s'agit de la dalle CETRAVAL gérée par ECOTERRES et située en rive gauche du canal, dans le prolongement du port de Clabecq. (Voir photo en annexe)

A notre connaissance et après avoir visité, avec la CCATM de notre commune, le centre **CETRAVAL** de dépollution des terres infectées par des hydrocarbures, centre qui se situe à **Anvers**, les terres en question y sont déposées avec mille précautions dans des hangars fermés.

Ici, les tas de terres sont à l'air libre. Rien n'est prévu pour les contenir.

A vol d'oiseau, ces dépôts se situent à maximum 400 mètres des habitations de la rue des forges, de la rue des déportés, de la rue de Bruxelles et de l'école de la rue Wautrequin.

Les dangers de contamination peuvent se produire à notre avis de deux manières.

S'il pleut, les terres sont emportées sur les sols avoisinants, dans la Sennette et dans le canal.

S'il fait sec et venteux, les poussières sont emportées par le vent à des distances beaucoup plus grandes que les quelques centaines de mètres qui séparent cette dalle des habitations les plus proches. Il est donc de notre devoir d'attirer votre attention sur ces graves dangers potentiels.

Dans ce cadre nous souhaiterions savoir si cette situation d'exploitation d'Ecoterres (sans hangars fermés) est conforme et réglementaire ? si des analyses de ces terres arrivant sur ce site sont effectuées régulièrement ? Si oui, pourrions-nous consulter le registre des résultats de ces analyses ?

Monticules de terre importants déposés juste en aval de la dalle Cetraval.

De plus, nous avons constaté que des monticules de terre importants avaient été déposés juste en aval de la dalle Cetraval.

Dans ce cadre, nous souhaiterions savoir si cette situation est connue du Collège ? La société qui a déposé ces terres est-elle connue ? Ces terres sont-elles polluées ?

- Nous souhaiterions également savoir, si des analyses de ces terres ont été effectuées ?
- Si oui pourrions-nous obtenir copie des résultats de ces analyses ?

En espérant votre aide et des réponses de votre part, nous vous prions d'agréer Mesdames et Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association,
Le Président, Guy Jadin

Tel : 02 355 60 66

Copie de la présente adressée aux citoyens via notre site internet.

Environnement - Plateforme portuaire de gestion de déchets de terres polluées à Clabecq.

